

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 23 MAI 2024**OBJET :****4/ OPERATIONS DIVERSES DE FONCTIONNEMENT****4.1 – Fournitures courants et services****CONVENTION CLAUSES SOCIALES AVEC LA MISSION LOCALE DE CHAUMONT****Délibération n° 2024 029 BUR**

Sept administrateurs composant le Bureau du Conseil d'administration sont présents. Le quorum est donc atteint.

Sont présents :

- M. Bertrand OLLIVIER, désigné par le Conseil départemental, Président d'Hamaris,
- Mme Véronique MICHEL, désignée par le Conseil départemental, Vice-présidente d'Hamaris,
- M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
- M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil départemental,
- M. Denis FAHY, représentant des locataires,
- M. Michel HUARD, désigné par le Conseil départemental, a donné pouvoir à M. Robert COSTANZA,
- M. André NOIROT, désigné par le Conseil départemental,

Assistent en outre à la réunion :

- M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général,
- Mme Sandra CATTAN, Directrice générale adjointe, Directrice des ressources internes,
- M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine,
- Mme Corinne MORO, Directrice financière,
- Mme Cindy SCHMITT, Assistante de Direction.

**Hamaris • OPH de la Haute Marne**

Siège Social

27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059

52902 CHAUMONT Cedex 9

T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28

www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



L'objet du présent rapport est de solliciter l'accord du Bureau pour la signature de la convention relative à la gestion des clauses sociales avec la mission locale de Chaumont.

Depuis 2013, et afin qu'HAMARIS soit accompagné dans la gestion des heures d'insertion sociale incluses dans ses marchés, une convention est signée avec la mission locale de Chaumont permettant de bénéficier :

- ✓ d'un support technique sur les clauses sociales ;
- ✓ d'un interlocuteur unique pour les entreprises contractantes ;
- ✓ d'un suivi et d'un contrôle de l'application des clauses sociales.

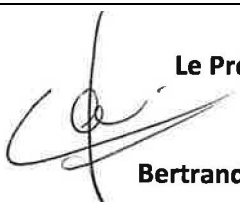
La dernière convention signée pour la période 2020 -2022 a permis de réaliser :

ANNEE	HEURES HAUTE-MARNE	« GROS DOSSIERS HAUTE-MARNE »	HEURES HAMARIS
2020	23 233	Région : Déploiement fibre : 11 739 h Agglomération Chaumont : Palestra : 5 909 h	2 989 h (13%)
2021	10 010	Chaumont Habitat : 2 222 h Région : Déploiement fibre : 1 191 h	2 916 h (29 %)
2022	10 814	Conseil Départemental : Gendarmerie : 2 180 h Chaumont Habitat : 1 291 h	4 418 h (41 %)

Le projet de convention ci-joint a pour objet de contractualiser avec la Mission locale de l'arrondissement de Chaumont pour la période 2023-2025.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Bureau du Conseil d'Administration DECIDE, à l'unanimité :

- **D'autoriser le Directeur général :**
 - à autoriser la signature de la convention annexée,
 - à signer toutes les pièces administratives, juridiques, techniques et financières relatives à cette convention,
 - à prendre toutes les dispositions utiles à la réalisation de ce projet,
 - à autoriser le règlement des sommes dues à ce titre.

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ
Chaumont, le 23 mai 2024  Le Président Bertrand OLLIVIER